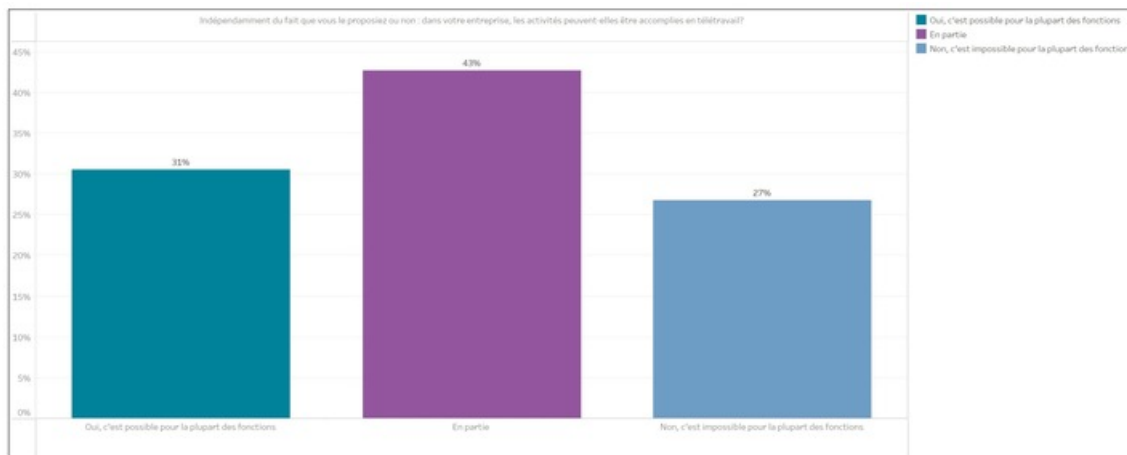


09.02.2022 - 10:07 Uhr

## Les employé-e-s souhaitent travailler la moitié de la semaine en télétravail contre un à deux jours par semaine pour les employeurs



### Les employé-e-s souhaitent travailler la moitié de la semaine en télétravail contre un à deux jours par semaine pour les employeurs

#### Enquête JobCloud sur l'influence de la crise du coronavirus sur la recherche d'emploi et le recrutement

Genève, le 9 février 2022 - La fin de l'obligation de télétravail ne signifie pas pour autant la fin du télétravail. Plus de 70% des entreprises disent que leurs collaboratrices et collaborateurs pourraient accomplir en partie leur travail à domicile. Si la majorité des entreprises pensent accorder un à deux jours de télétravail par semaine à leurs employé-e-s à l'avenir, les collaboratrices et collaborateurs souhaitent deux à trois jours de travail à distance, voire une flexibilité totale. C'est ce que montrent les résultats d'une enquête menée par JobCloud (jobup.ch et jobs.ch) sur le recrutement et la recherche d'emploi.

La semaine dernière, l'OFSP a levé l'obligation de télétravail en Suisse et l'a transformée en recommandation. Toutefois, une enquête menée par JobCloud via jobup.ch et jobs.ch auprès de plus de 10'000 employé-e-s et 800 entreprises montre que le télétravail continuera de jouer un rôle important au-delà de la pandémie.

#### Seul un quart des emplois ne peuvent pas être accomplis à domicile

Plus de 30% des entreprises interrogées admettent que la plupart des activités de leurs employé-e-s pourraient être accomplies à distance - indépendamment du fait que l'entreprise offre la possibilité de télétravail ou non. 43% ont précisé que cela était en partie possible et un quart ont confirmé que les emplois dans leur entreprise ne permettaient pas de travailler à domicile. Du côté des collaboratrices et collaborateurs, ils sont 50% à penser qu'ils pourraient accomplir leur travail à distance. « Même s'il existe des métiers qui, pour des raisons évidentes, ne peuvent pas être exercés à domicile, il s'est avéré que de nombreux postes supposés nécessiter une présence sur le lieu de travail pouvaient également être effectués, du moins en partie, à distance », déclare Davide Villa, CEO de JobCloud.

#### Un quart des employé-e-s souhaite une flexibilité totale

Si le télétravail est en principe possible en fonction des conditions de travail, plus de la moitié des collaboratrices et collaborateurs souhaiteraient continuer à pouvoir travailler deux à trois jours par semaine (pour une semaine de cinq jours) à domicile après la fin de la crise du coronavirus. De plus, 23% apprécieraient une flexibilité totale, et seuls 5% préféreraient renoncer entièrement au télétravail. Enfin, chez personnes interrogées, le souhait de flexibilité et de télétravail augmente avec l'âge.

#### Les entreprises accordent moins de flexibilité que ne le souhaite les employé-e-s

Les employeurs se montrent plus conservateurs sur le sujet. Si plus de 60% des entreprises souhaitent mettre en place un à deux jours de télétravail par semaine, seules 25% sont prêtes à accorder la possibilité à leurs employé-e-s d'accomplir la moitié de leur temps de travail à distance, c'est-à-dire ce que souhaitent les collaboratrices et collaborateurs. La part des entreprises qui veulent offrir une flexibilité totale à leur personnel ou qui ne veulent pas du tout leur permettre de travailler à domicile s'élève à 10% pour chacune des deux catégories. La taille de l'entreprise ne joue aucun rôle déterminant. « Afin de répondre au souhait des collaboratrices et collaborateurs et de lutter contre le manque de personnel, les employeurs devraient faire preuve de davantage de flexibilité vis-à-vis du lieu de travail à l'avenir et permettre le travail hybride. Chez JobCloud, nous avons tiré de bonnes expériences du télétravail et avons constaté qu'une combinaison de télétravail et de présence au bureau augmente non seulement la productivité mais également la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs », conclut Davide Villa.

## À propos de l'étude

Dans le cadre de cette enquête, JobCloud a interrogé des entreprises et des collaboratrices et collaborateurs au sujet des effets de la crise du coronavirus sur le recrutement et la recherche d'emploi, ainsi que sur leurs attentes pour le futur. Les résultats de cette enquête se basent sur les réponses de près de 10'000 chercheuses et chercheurs d'emploi actifs et passifs et de plus de 800 employeurs en Suisse romande et en Suisse alémanique. L'enquête a été menée en novembre 2021.

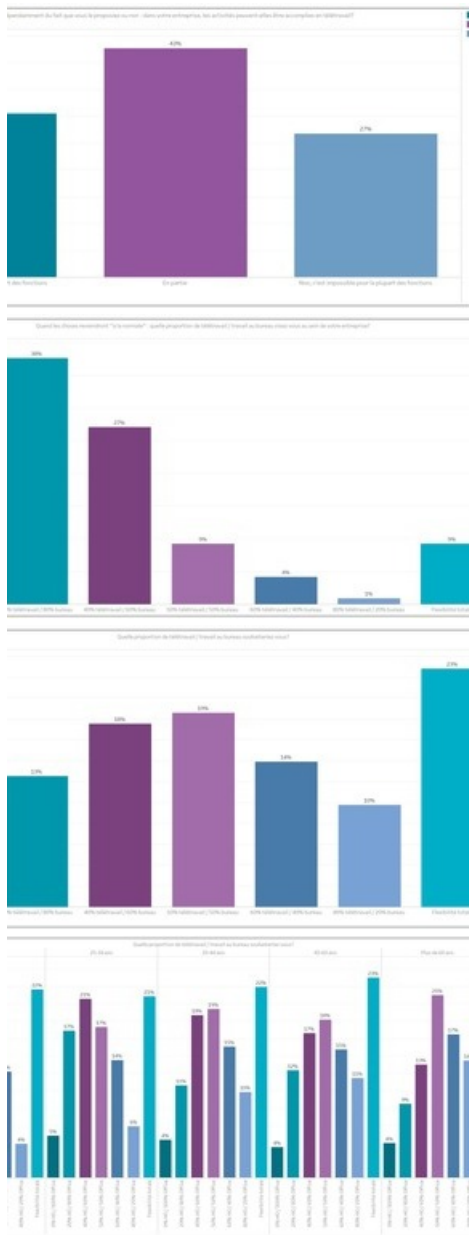
## Contact

JobCloud SA, Rebekka Hänggi, Marketing Manager  
+41 44 560 70 12, [rebekka.haengi@jobcloud.ch](mailto:rebekka.haengi@jobcloud.ch)

## À propos de JobCloud SA

Entreprise numérique leader sur le marché suisse de l'emploi, [JobCloud](https://www.jobcloud.ch) propose diverses solutions de recrutement. Outre les plateformes d'emploi numéros 1, comme [jobs.ch](https://jobs.ch), [JobScout24.ch](https://jobscout24.ch) et [jobup.ch](https://jobup.ch), le portefeuille JobCloud comprend également des technologies tournées vers le futur. Ainsi, JobCloud détient 100 % de JoinVision EServices à Vienne, le principal prestataire de technologies multilingues de recrutement sémantique. Fondée en 2013, l'entreprise appartient aux deux groupes de presse Ringier et TX Markets et emploie actuellement 200 personnes à Zurich et à Genève.

## Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100069786/100884936> abgerufen werden.